

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
FINANCES LOCALES

Sous matière :
SUBVENTIONS

**OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION
POUR LE
PROJET
ARTISTIQUE DU
THEATRE
SCENES DES 3
PONTS SAISON
2021/2022 ET
ANNEE 2022**

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 septembre 2021
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole
CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE,
Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX,
Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT,
Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas
ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER, Delphine SANTINI, Préscillia
GRANIER, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard
MONDRAGON

Formant la majorité des membres en exercice

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL EN
DATE DU : 22 SEPTEMBRE
2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : 06 OCT. 2021

Procurations : Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick
MAUGARD, Bruno PERLES Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE,
Karole CAFFIER Donne procuration à Gérard MONDRAGON,

Absents excusés : Didier CABANIE Pierre BARBAUD, Bruno PERLES,
Karole CAFFIER

Secrétaire : Madame Sabine CHABERT

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN
DATE
DU 06 OCT. 2021

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Le théâtre Scènes des 3 Ponts propose chaque nouvelle saison une programmation professionnelle diversifiée afin de toucher le plus grand nombre de personnes. Elle est élaborée en collaboration avec de nombreux partenaires locaux, départementaux et régionaux.

La programmation se double d'actions de sensibilisation : soutien actif au projet ECAS également soutenu par la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée (plusieurs classes d'établissements scolaires de Castelnaudary participent gratuitement à des ateliers de danse contemporaine tout au long de l'année scolaire), résidences permettant des rencontres entre les publics et les compagnies qui proposent plusieurs types d'actions pédagogiques : ateliers, répétitions ouvertes, conférences-spectacles etc...

Dans le cadre du projet ECAS, ces ateliers donnent lieu à une représentation d'élèves, fruit d'un travail collectif entre enfants, chorégraphe, professeurs.

Ces opérations de sensibilisation désacralisent et démocratisent la culture, ouvrent aussi des

pistes de réflexion aux élèves sur le spectacle qu'ils vont découvrir, en collaboration avec leurs professeurs.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder aux demandes de subvention auprès du **Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie, de Réseau en Scène Occitanie, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie** afin de mettre en œuvre la programmation.

Le coût total prévisionnel du budget de fonctionnement est de **405 344, 45 Euros TTC**
Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

CHARGES	€	%	PRODUITS	€	%
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
60 . Achats	178 390,00 €	44,01%	70 . Recettes propres	20 600,00 €	5,08%
61 . Services extérieurs	16 900,28 €	4,17%	74 . Subventions		
			Conseil Régional programmation	30 000,00 €	7,40%
			DRAC OCCITANIE	5 000,00 €	1,23%
			Conseil Départemental - Scènes d'enfance	2 500,00 €	0,62%
			Conseil Départemental - saison	30 000,00 €	7,40%
			Réseau en Scène occitanie MD	1 000,00 €	0,25%
			Pôle Cirque Occitanie MD	1 000,00 €	0,25%
62 . Autres services extérieurs	43 100,00 €	10,63%	Contributions volontaires		
			Commune de Castelnaudary	315 244,45 €	77,77%
63 . Impôts et taxes	7 000,00 €	1,73%			
64 . Charges de personnel	159 954,17 €	39,46%			
TOTAL DEPENSES	405 344,45	100%	TOTAL RECETTES	405 344,45 €	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE M. le Maire à procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie, de Réseau en Scène Occitanie, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie, afin de mettre en œuvre la programmation.

PRECISE que les dépenses sont inscrites au Budget.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 28 septembre 2021.

Le Maire,
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le
06 OCT. 2021
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
05 OCT. 2021
Par publication le :
06 OCT. 2021
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 05/10/2021

Reçu en préfecture le 05/10/2021

Affiché le 06 OCT. 2021

ID : 011-211100763-20210928-DB2021245-DE